

**ECOLE PRIMAIRE CIERS**  
**3, rue du Mollard Bresson**  
**38 630 LES AVENIERES**  
**04-74-33-70-44**  
[ce.0383010r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383010r@ac-grenoble.fr)

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 06 NOVEMBRE 2009**

### **Présents :**

*D.D.E.N.* : Mme Dugats ;

*Municipalité* : M. Favier ;

*Parents d'élèves* : Mme Bergère, Mme Djerroune, Mme Ferraz, Mme Fourt, Mme Humbert, Mme Margain, Mme Marinier, Mme Mauger, Mme Morel, Mme Saint Mard, Mme Sommaro ;

*Enseignants* : Mme Barthélémy, M. Brabant, M. Campagna, Mme Campione, Mme Claudel, Mme Dalaine, M. Davies, Mme Eymond-Daru, M. Farina, Mme Four, M. Francillon, Mme Frémy, Mme Geynet, Mme Guillermin, Mme Hecquet, Mme Martin-Garin, Mme Moscara, Mme Sestier.

*Excusés* : Mme Gardien, Mme Lyaudet, M. Martin, Mme Ratié, Mme Reveillard, Mme Roche.

Début de la réunion à 17h.

### **Bilan des élections des représentants des Parents d'Elèves**

Il fallait 19 titulaires et 19 suppléants : nous n'avons eu que 16 candidats et donc 16 élus.

Nombre d'inscrits : 694. Nombre de votants : 127, soit 18.69% de participation.

La note explicative et les photos transmises aux parents n'ont pas été efficaces. Pour l'an prochain, il faudra se demander comment faire pour avoir le nombre de candidats suffisant et pour faire voter les parents.

### **Fonctionnement de la coopérative scolaire**

Il existe une coopérative générale qui paie les adhésions et l'assurance, qui fait l'avance des sorties scolaires subventionnées par la municipalité, qui gère la subvention pour fournitures administratives du directeur et qui reçoit la subvention municipale de livres de bibliothèque reversée ensuite aux classes.

Chaque classe a sa coopérative qui lui permet de financer ses activités propres (ateliers pédagogiques, achat de livres ou de matériel collectif...). Chacune de ces coopératives verse 2€ par élève d'adhésion et d'assurance à la coopérative générale qui les reverse à l'OCCE. L'adhésion dans les petites classes est plus importante que dans les grandes parce qu'il y a plus d'ateliers et de matériel collectif.

### **L'aide personnalisée**

Le but est d'aider les élèves en difficulté passagère ou légère. Les enfants en grosses difficultés sont pris en charge par le maître du réseau d'aide (M. Martin). Ce maître prend prioritairement en charge les élèves de cycle 2. Certains élèves de cycle 3 en difficultés importantes sont parfois inscrits à l'aide personnalisée. Les groupes sont de faible effectif (inférieur à 8).

Comme l'an dernier, il y aura 5 périodes de quatre semaines chacune d'aide personnalisée, les plages de temps étant de 40mn afin de respecter le quota d'heures attribué.

Les enseignants du cycle 1 ont constaté que le vendredi soir les élèves étaient très fatigués. En période 2, le soutien aura lieu pour les élèves de maternelle les lundis, jeudis et vendredis midis et le mardi soir. Si cet essai est concluant, ce type de fonctionnement sera maintenu. Les parents en seront informés en temps utile.

L'alternance de séances à midi et de séances le soir paraît efficace pédagogiquement et répond à l'attente des familles.

### **Les projets**

Six classes sont allées au village sportif installé à Morestel début octobre. C'était une bonne initiative. Ces sorties étaient financées par la municipalité.

### **Projets prévus :**

- fin novembre, 2 classes de maternelle se rendront à l'aquarium du Grand Lyon ;
- projet hand ball en partenariat avec le club de Chambéry pour les classes de CM ;
- journal scolaire : le premier numéro sera en vente à partir du 14 décembre. Le second numéro paraîtra au printemps. L'objectif est de donner un sens aux activités de production d'écrits ;
- éco-écoles : l'an dernier, nous avons obtenu le label européen pour le tri des déchets. Le thème choisi cette année est celui de l'eau. Les activités de tri continuent. Suite au travail avec les classes de l'école, la SOGERES (qui fournit le restaurant scolaire) utilise maintenant des emballages recyclables pour les

- entrées et les desserts. Une information sur le nouveau projet sera donnée aux parents pour les inciter à participer au comité de suivi ;
- échanges avec les parents par mail pour ceux qui possèdent une adresse électronique. Désormais, les adresses individuelles seront masquées ;
  - un site d'école sera accessible dans les semaines qui viennent. Son adresse sera communiquée aux familles ultérieurement. Il sera conçu en deux parties : l'accueil à l'école (partie administrative) et la vie de l'école (pages des classes) ;
  - le spectacle en maternelle aura lieu le 06 décembre ;
  - 6 classes iront au théâtre en février ;
  - courseton en mars avec l'école de Curtille ;
  - journée athlétisme en mai avec les écoles de Buvin et de Curtille ;
  - amélioration du parc informatique de l'école en relation étroite avec la municipalité.

### **Règlement intérieur**

Il a été adopté par le conseil d'école du mois de juin. Il doit être conforme au règlement départemental qui vient d'être légèrement modifié. Le règlement de l'école sera modifié en cours d'année.

Suite à plusieurs accidents, il est décidé de ne plus autoriser les ballons en cuir et en plastique dans la cour. La coopérative scolaire a fourni un ballon en mousse à chaque classe. Seuls ces ballons seront désormais autorisés.

### **Hygiène**

Les produits d'entretien utilisés étaient désagréables dans les classes. Les surodorants ont été supprimés par la municipalité. La formation du personnel d'entretien est régulière.

### **Sécurité**

Le grillage côté rue du Mollard Bresson va être changé afin d'éviter d'éventuels accidents. Il est important que les parents qui attendent devant l'école soient vigilants pour que les enfants ne montent pas dessus : 70 mètres de grillage coûtent 9000€.

La municipalité est remerciée pour la pose de pics anti pigeons dans la cour du cycle 2.

### **Grippe A**

Chaque classe a été équipée d'un distributeur d'essuie-mains papier, d'un distributeur de savon et d'une poubelle.

### **Demande de dotation exceptionnelle en cas d'ouverture de classe**

Il sera possible de globaliser la demande de matériel scolaire et celle de mobilier.

### **Pont de l'Ascension**

L'école n'étant pas concernée par les problèmes de transport scolaire, le conseil d'école charge le directeur de demander l'autorisation de reporter les cours du vendredi 14 mai au mercredi 12 mai.

Fin de la réunion à 18h45mn

Compte rendu rédigé par Mme Humbert, Mme Margain et M. Campagna